



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 730C APPRET INCRUSTANT 1K - GRIS

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit..... PF 730C APPRET INCRUSTANT 1K - GRIS
Autres moyens d'identification
Famille chimique..... Mélange.
Usage recommandé et restrictions Peintures.
d'utilisation
Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832
(CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.
Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local.
-
Classification de NFPA..... Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.
IHM..... H: 2 F:4 R: 0.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Irritation cutanée — catégorie 2. Sensibilisant cutané — catégorie 1. Irritation oculaire — catégorie 2A. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. (effets narcotiques). (système respiratoire). Cancérogénicité — 2. Reproduction 2. Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées — catégorie 2.

Mention d'avertissement..... DANGER.

Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Prévention..... P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention..... P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P333 P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise.

PRODUIT: PF 730C APPRET INCRUSTANT 1K - GRIS**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Stockage.....	P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.
Élimination.....	P501 Eliminer le contenu, les déchets ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.
Note	Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Acétate de t-butyle	540-88-5	15-40
Acétone	67-64-1	10-30
Acétate d'isobutyle	110-19-0	10-30
Talc	14807-96-6	5-10
Toluène	108-88-3	3-7
Dioxyde de titane	13463-67-7	3-7
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	1-5
Bisphénol A résine époxy	25068-38-6	0.1-1
Noir de carbone	1333-86-4	0.1-1

<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Peut provoquer une sensibilisation cutanée. Irritation de la peau et des yeux causés. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, vertiges et nausées. Peut irriter les voies respiratoires. Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître. Ce produit contient des ingrédients qui peuvent causer le cancer. Risques avérés d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO ₂ , poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Extrêmement inflammable. Produits de décomposition thermique sont toxiques. Peuvent inclure : Oxydes de carbone (CO, CO ₂). les vapeurs d'hydrocarbures et la fumée.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	L'acétone est un liquide très inflammable. Il s'enflamme facilement en présence de chaleur, d'une source d'inflammation, telle une flamme nue ou une étincelle (incluant une décharge électrostatique). Les solutions aqueuses d'acétone peuvent aussi s'enflammer. Les vapeurs d'acétone sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir une grande distance vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet

PRODUIT: PF 730C APPRET INCRUSTANT 1K - GRIS**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Équipements de protection spéciaux et ... pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

précautions spéciales pour les pompiers

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Liquide extrêmement inflammable. Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Prendre des précautions contre les rejets statiques. Équipements doivent être mis à la terre. Utiliser les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les matières déversées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Cas de fuite ou de déversement..... TRÈS INFLAMMABLE. Tenir loin de chaleur, des étincelles et des flammes. Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Évacuer tout le personnel non essentiel. Éviter tout contact personnel. Contenir le déversement. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un contenant approprié des déchets. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Mettre à terre l'équipement de manutention. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.

Conditions de sûreté en matière de Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

stockage, y compris les incompatibilités

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Acétate de t-butyle	200 ppm	Pas établi	200 ppm	Pas établi	200 ppm	
	CA ON: 50ppm (TWA), 150ppm (STEL)					
Acétone	250 ppm TLV	500 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
	CA ON: 500ppm (TWA); 750ppm (STEL)					
Acétate d'isobutyle	50 ppm	150	150 ppm	Pas établi	150 ppm	
Talc	2 mg/m3	Pas établi	2 mg/m3	Pas établi	2 mg/m3	
	CA ON: 2mg/kg (TWA)					
Toluène	20 ppm	Pas établi	200 ppm	500 ppm 10 minutes	100 ppm / STEL 150 ppm	
	CA ON: TWA: 20 ppm					
Dioxyde de titane	10 mg/m3	Pas établi	Pas établi	15 mg/m3	Pas établi	
	CA ON: 10 mg/m3 (TWA)					
Méthyl éthyl cétone	200 ppm	300 ppm	200 ppm	Pas établi	200 ppm / 300 ppm 15 minutes	
	CA ON: 200ppm (TWA), 300ppm (STEL)					
Bisphénol A résine époxy	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	
Noir de carbone	3,5 mg/m3	Pas établi	3,5 mg/m3	Pas établi	3,5 mg/m3	

PRODUIT: PF 730C APPRET INCRUSTANT 1K - GRIS**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisée à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. . Aspiration antidéflagrant.
Équipements de protection individuelle	
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.
Gants/type.....	Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Dans le cas des mélanges, composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Les gants suivants sont recommandés: . Caoutchouc butyle. Fournisseur de gants contact pour obtenir des recommandations.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Liquide.
Couleur.....	Gris.
Odeur.....	Odeur d'hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation (deg < 0 °C. C)	
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	> 56 °C.
Point d'éclair (°C), méthode.....	-18°C. (estimation ; l'ingrédient le plus bas point d'éclair).
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Ne s'applique pas. Liquide inflammable.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	12.6.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	1.0.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
Densité relative (gravité spécifique).....	0,94.
Livres/USG.....	7.85.
Solubilité.....	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	Non disponible.
Température de décomposition.....	Non disponible.
Viscosité.....	18 sec Zahn #2.
COV (moins d'eau).....	1.87 lbs/USG; 224.1 g/L.
% volatile par volume.....	26.09.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le produit est stable ; polymérisation dangereuse ne se produira pas. Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Tenir à l'écart de la chaleur. Charge électrostatique.
Matériaux incompatibles.....	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Aucun produit de décomposition dangereux lorsque stockés et manipulés correctement. Par le feu.. Oxydes de carbone (CO, CO2). Fumée noire dense.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

PRODUIT: PF 730C APPRET INCRUSTANT 1K - GRIS

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acétate de t-butyle	>2,230 mg/m ³ 4 heures rat	4,100 mg/kg rat orale >2 g/kg lapin cutanée
Acétone	50 100 mg/m ³ rat inhalation	5 800 mg/kg (rat orale)
Acétate d'isobutyle	>13.24 mg/L /6 heures rat	15400 mg/kg (rat orale) > 17400 mg/kg (lapin dermique)
Talc	Non Disponible	Non Disponible
Toluène	49 g/m ³ rat inhalation 400 ppm souris inhalation 24hr	636 mg/kg rat orale 14 100 uL/kg lapin peau
Dioxyde de titane	>6.8 mg/L (4 hr)	10,000 mg/kg (orale, rat) 10,000 mg/kg (cutanée, lapin)
Méthyl éthyl cétone	>5 000 ppm (6 heures, rat) de 11 000 ppm (45 minutes, souris)	3,400 mg/kg (rat, orale) >8000 mg/kg (lapin, cutanée) 670 mg/kg (souris, orale)
Bisphénol A résine époxy	Non Disponible	>10000 mg/kg (rat, orale)
Noir de carbone	Non Disponible	> 8000 mg/kg oral, rat 3,000 mg/kg Cutané, lapin
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques		
Contact avec la peau.....	Peut causer une irritation modérée, la délipidation et des dermatites.	
Absorption cutanée.....	Peut être nocif si absorbé par la peau.	
Contact avec les yeux.....	Peut causer des rougeurs, irritations, destruction des tissus.	
Inhalation (aigüe).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience.	
Inhalation (chronique).....	L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires.	
Ingestion.....	Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	
Cancérogénicité de la matière.....	Le CIRC a classé le noir de carbone comme « Groupe 2 b », substances possiblement cancérogènes pour l'être humain, sur les études d'inhalation animaux de laboratoire. Le CIRC a classé le dioxyde de titane comme un substance cancérogène du groupe 2 b.	
Effets sur la reproduction.....	Le toluène est foetotoxique chez le rat et la souris à des niveaux toxiques pour la mère. L'exposition prolongée et répétée des animaux gravides (> 1500 ppm) au toluène ont été signalés à entraîner des effets néfastes du développement foetales. L'exposition de niveau élevée au xylène dans certaines études animales ont provoqué des effets sur la santé sur l'embryon/foetus en développement. On ne connaît pas la pertinence de ceci pour les humains. Dans une étude, méthyl éthyl cétone a été trouvé pour provoquer une toxicité embryol en grandes concentrations.	
Capacité de sensibilisation de la matière..	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	
Toxicité pour certains organes cibles	Peut causer la somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Données sur les produits non disponibles.
Persistance et dégradation.....	Données sur les produits non disponibles.
Potentiel de bioaccumulation.....	Données sur les produits non disponibles.
Mobilité dans le sol.....	Données sur les produits non disponibles.
Autres effets nocifs.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

PRODUIT: PF 730C APPRET INCRUSTANT 1K - GRIS**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Renseignements concernant la Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux. Conteneurs vides doivent être manipulés avec manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD..... 1263 - peinture - classe 3 - groupe d'emballage II - cette rencontre produit en quantité limitée exemption lorsque expédiée dans des contenants de moins de 5 litres.
 Classification du DOT (route)..... 1263 - PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (1 litre). Se référer à 49CFR 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vmc emballage.
 Classification de l'IATA (Air)..... 1263 - peinture - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1263 - PEINTURES - Classe 3 - Groupe d'emballage II - EmS: F-E S.-E. Quantité limitée. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée.
 Polluant marin..... Potentiel polluant marin.
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirmer que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont énumérés ou exemptés de la TSCA. .
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
 SARA Title III
 Section 302 - substances extrêmement ... Aucun.
 dangereuses
 Section 311/312 - catégories de danger... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
 Section 313..... Toluène.
 40CFR63 de polluants atmosphériques ... Benzène. Éthylbenzène. Toluène. Acétate de vinyle. Chlorure de vinyle. Xylène.
 dangereux EPA
 Proposition 65 de la Californie.....
 *** ! AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris [voir ci-dessous], identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. (Benzène). (Noir de carbone - aéroporté, indépendant des particules de taille inhalable). (Cumène). (Éthyl benzène). (Dioxyde de titane - aéroporté, indépendant des particules de taille inhalable). (Chlorure de vinyle). *** ! AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris [voir ci-dessous], identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. . (Benzène (D)). (Toluène). Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com.
 Numéro de téléphone : (800) 387-7981.
 Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
 Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 2021-01-08